

"Mieux vaut une crise..." dans Crocodile (Avril 1994)

Légende: En avril 1994, le périodique fédéraliste Crocodile se demande si les efforts des Douze ont été suffisants pour préparer l'Union européenne à son prochain élargissement.

Source: Crocodile. Lettre aux Parlements d'Europe. Mars-Avril 1994. Bruxelles.

Copyright: (c) Crocodile

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"mieux_vaut_une_crise_"_dans_crocodile_avril_1994-fr-b3ff2536-72e3-4c00-b10b-f2c134e6d702.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 18/09/2012

« Mieux vaut une crise... »

Les Douze avaient négocié le Traité de Maastricht pour une Communauté... à Douze, qui aurait dû être complétée avec la révision de 1996 et achevée ensuite avec la monnaie unique - en 1999, au plus tard.

Puisqu'un nombre croissant de pays européens était en train de frapper à la porte de la Communauté, les Douze avaient décidé d'offrir aux pays riches de l'AELE l'Espace Economique Européen et aux pays pauvres de Visegrad les Accords d'Association, en leur demandant d'attendre le début du prochain millénaire pour entrer dans l'Union européenne. De ce point de vue, la lecture des procès-verbaux des réunions de la Conférence intergouvernementale, qui a abouti à l'adoption du Traité de Maastricht, est fort significative: si la Lettre Crocodile aura les moyens nécessaires, elle sortira ces textes de ses archives et en fera un cadeau pour ses abonnés.

La suite des événements européens après la signature du Traité de Maastricht, et notamment le « non » danois au référendum du 2 juin 1992, ainsi que l'action habile du Foreign Office ont bouleversé le calendrier de l'Union. C'est ainsi que le Conseil européen a décidé à Lisbonne, en juin 1992, d'ouvrir les négociations avec l'Autriche, la Finlande, la Norvège et la Suède, afin de permettre leur adhésion avant la révision de 1996. Depuis Lisbonne, des voix pleines d'assurance et d'autorité se sont levées pour souligner les risques d'élargir sans approfondir et pour demander une réflexion à Douze sur les modifications institutionnelles indispensables à une Union élargie: nos lecteurs se souviennent certainement des déclarations de Jacques Delors, Felipe Gonzalez, Ruud Lubbers, Beniamino Andreatta, Willy Claes, Alain Lamassoure..., dont les citoyens européens ont pu largement bénéficier grâce à la transparence qui caractérise aujourd'hui les activités de l'Union.

Malgré ces déclarations, le calendrier établi à Lisbonne a été jusqu'ici respecté: ce qui nous fait penser que ces déclarations n'ont pas été répétées dans les lieux appropriés - c'est-à-dire dans les réunions du Conseil des Ministres - et qu'elles ont été plutôt prononcées dans un esprit de Café de Commerce.

Ayant obtenu gain de cause dans le calendrier fixé à Lisbonne, les Britanniques ont voulu mettre leur sceau sur la révision de 1996: l'élargissement doit comporter un renforcement de la souveraineté nationale de chaque pays et donc un affaiblissement des mécanismes institutionnels de l'Union. Au delà de la fausse querelle sur la minorité de blocage, voilà le but fondamental de l'action menée par John Major et Douglas Hurd sur le système décisionnel au sein du Conseil. Ils ont ainsi doublement gagné, grâce au compromis grec de Ioannina (publié intégralement à la page 8), qui permet à nouveau la paralysie décisionnelle provoquée par le compromis de Luxembourg et ceci malgré les aboiements de la dernière heure de Jean-Luc Dehaene, Theodoros Pangalos et Alain Lamassoure lors de la Convention du Mouvement Européen International.

Les dés sont maintenant sur la table du Parlement européen, dont la majorité a proclamé - à maintes reprises - son opposition à l'élargissement sans approfondissement. Il lui sera certainement difficile d'avaler le compromis de Ioannina et de confier ses espoirs à un Comité de Sages dont la tâche et l'influence seront calquées plutôt sur celles du Comité Dooge de 1984 que sur celles du Comité Spaak de 1955 ou du Comité Delors de 1988.

«Mieux vaut une crise qu'un mauvais compromis» avait déclaré Jacques Delors devant les sept-cent délégués du Mouvement Européen International. Voilà un message qui devrait être pris terriblement au sérieux par le Parlement européen ou, tout au moins, par une minorité de députés capables de bloquer l'avis conforme sur les traités d'adhésion et remettre ainsi les dés au prochain Parlement européen élu.